



## World Library and Information Congress: 69th IFLA General Conference and Council

1-9 August 2003, Berlin

---

**Code Number:** 151-E  
**Meeting:** 97. Plenary Session  
**Simultaneous Interpretation:** Yes

### **Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information, Premier Pas Vers une Véritable Société de la Connaissance et des Savoirs Partagés**

#### **Adama Samassékou**

Président du Comité Préparatoire du SMSI, Président de l'Académie Africaine des Langues,  
Ancien Ministre de l'Éducation du Mali

---

Madame la Présidente, Excellences, Mesdames, Messieurs

J'aimerais remercier le Président de l'IFLA de l'invitation à participer aux travaux du 69<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et de Bibliothèques. Chargé de présider le Comité Préparatoire du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, je suis heureux d'être ici avec vous aujourd'hui, parmi des experts et des spécialistes de la diffusion du savoir.

Etre ici, à Berlin, ville si longtemps déchirée, et maintenant unifiée, me semble un symbole riche de sens : toute séparation a une fin, toute fracture peut être réduite, toute exclusion peut être abolie, si les hommes et les femmes qui en souffrent refusent de s'y résigner, s'ils luttent jusqu'à obtenir que le droit et les valeurs humaines fondamentales soient respectés.

Le mur de Berlin était bien visible et sa destruction a été une célébration historique de la liberté et de la solidarité. Mais il y a d'autres murs qui divisent les êtres humains. Ils n'ont pas la consistance matérielle d'un édifice que les bulldozers peuvent abattre, mais ils ont réussi, semble-t-il, à résister jusqu'à maintenant à tous les efforts pour les détruire. Il y a ceux qui mangent à leur faim, et ceux qui souffrent de dénutrition. Il y a ceux qui sont en bonne santé, et il y a ceux qui sont constamment affaiblis par des maladies pourtant curables. Il y a ceux qui savent lire, et ceux qui ne le savent pas. Il y a les riches en information et les pauvres en information. Oui, il y a un monde de riches et un autre monde, celui des pauvres. Notre planète, que l'on dit mondialisée, est déchirée par de nombreuses fractures.

Dans un tel contexte, on peut se demander si l'organisation d'un Sommet Mondial sur la Société de l'Information est une priorité, s'il n'est pas un événement parmi tant d'autres dans le large éventail des manifestations internationales. Je suis pour ma part persuadé du contraire et je souhaite aujourd'hui partager avec vous cette profonde conviction. Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information, en contribuant à combler la fracture numérique, ouvrira la voie à de nombreux autres processus unificateurs à l'échelle mondiale.

Vous le savez mieux que personne : nous sommes entrés dans une nouvelle société, symbolisée par l'ordinateur portable, le téléphone cellulaire, les satellites de télécommunication, les fibres optiques et l'Internet. Chacun peut – au moins en théorie – produire, enregistrer, traiter et diffuser l'information, sans limite de temps, de distance ou de volume. Selon les experts des technologies de l'information et de la communication, le support numérique est devenu le lieu de convergence de tous les savoirs. Les réseaux numériques planétaires irriguent la Société mondiale de l'information, stimulent la croissance, créent ou renforcent les liens entre les humains, quelles que soient leur situation géographique ou sociale.

### ***Les fractures de la Société de l'information***

Malheureusement, malgré l'optimisme de certains, la plus grande partie de l'humanité est encore exclue de la Société de l'information. Selon les chiffres les plus récents de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), il y avait en 2001, à peu près un ordinateur personnel pour 100 habitants en Afrique contre 26 pour les Amériques. La même année, on estimait le nombre d'utilisateurs d'Internet dans le monde à un demi milliard ; mais, alors que l'on dénombrait environ 20 usagers d'Internet pour 100 habitants pour les Amériques, ce chiffre tombe à 4 pour 100 habitants en Asie. Le Net est encore l'affaire du Nord, des grands pays industrialisés, des riches. Avec 19% de la population mondiale, ils constituent 91% des utilisateurs d'Internet et 95,6% des serveurs Internet sont dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Et même dans les pays industrialisés, la fracture sociale laisse bien des citoyens en marge de la révolution numérique.

La fracture numérique n'est que l'aspect le plus visible d'un ensemble de fractures plus graves et plus profondes qui devraient préoccuper la communauté internationale. La Société de l'information ne se caractérise pas uniquement par la disponibilité des technologies : elle est un ensemble de phénomènes économiques, culturels, sociaux et politiques qui définissent une nouvelle étape dans l'histoire de l'Humanité.

De nombreux experts ont décrit ce bouleversement fondamental de l'histoire économique en distinguant les sociétés agraires, les sociétés industrielles et la société de l'information. Les premières se caractérisent par l'exploitation des ressources primaires, notamment l'agriculture et l'élevage, et des économies de subsistance, c'est-à-dire avec des taux de croissance quasiment stationnaires. La révolution industrielle, née en Angleterre à la fin du XVIIIème siècle, s'est répandue dans le monde occidental au XIXème siècle. Elle se distingue par la production industrielle et l'utilisation de l'énergie (charbon, puis électricité) et des taux de croissance suffisants pour permettre l'accumulation de capital et une élévation sensible du niveau de vie des populations concernées. La société de l'information, pour sa part, se définit par l'utilisation de l'information et des connaissances, qui devient le moteur de la croissance. Pour reprendre des termes proposés récemment, on passe d'une économie au capital tangible à une économie au capital intangible.

Or, si les technologies de l'information et de la communication sont des outils indispensables à cet égard, l'essentiel n'est pas là : il est dans les personnes humaines qui créent et utilisent le savoir, qui représentent le capital intangible dont je parlais à l'instant. Les informations les plus pertinentes, les meilleures bases de données, les logiciels les plus performants, les programmes d'enseignement les plus perfectionnés ne servent à rien s'il n'y a pas les ressources humaines suffisamment formées pour les utiliser de manière productive. Je

voudrais à cet égard citer d'autres chiffres extrêmement révélateurs, qui concernent l'alphabétisation, l'éducation et la production intellectuelle.

Si le taux d'alphabétisation des pays de l'OCDE approche les 100%, celui des pays les moins avancés (PMA) est encore proche de 50%. Le taux d'alphabétisation de l'Asie du Sud est d'à peine 55%, pour une région qui regroupe presque 1 milliard et 400 millions d'habitants. Les pays en développement représentent 78% de la population globale avec un taux moyen d'alphabétisation d'environ 73%. Toutes ces données, établies par l'UNESCO, sont connues. Mais a-t-on cherché à en tirer les conséquences ? Que signifie l'accès à Internet pour quelqu'un qui ne sait ni lire ni écrire ?

Si les populations non alphabétisées sont presque automatiquement exclues de la révolution de l'information – malgré les efforts importants pour associer des technologies conventionnelles comme la radio et la télédiffusion – je crois que la fracture de la connaissance ne s'arrête pas là. L'accès aux différents niveaux d'enseignement est aussi un indicateur de première importance. Une information brute est inutilisable sans un bagage de connaissances qui permet de l'exploiter. Les outils de traitement de l'information supposent un niveau élevé d'instruction pour effectuer des transactions de plus en plus complexes. Mais surtout l'économie de la connaissance, dans sa globalité, exige des populations de plus en plus formées pour améliorer la productivité et maintenir la compétitivité.

Quand on parle de la Société de la connaissance, on ne prête pas assez attention, à mon avis, aux données pourtant connues des taux de scolarisation par niveau d'enseignement diffusées par l'UNESCO. Là encore, l'écart entre les riches et les pauvres est saisissant. En Europe, le taux de scolarisation pour l'enseignement secondaire est de 99%, et de 42% pour l'enseignement supérieur. Pour les pays en développement, il tombe respectivement à 51% et 10%. En Afrique sub-saharienne, il faut parler de 3.9% pour l'accès à l'enseignement supérieur et 26% pour l'accès à l'enseignement secondaire. Si vous me permettez, en tant qu'ancien ministre de l'éducation, je souhaite souligner qu'ici, on parle d'investissements lourds et à long terme. L'installation d'équipements informatiques ou de télécommunication peut se faire rapidement à des coûts unitaires accessibles. Mettre en place un système éducatif performant aux niveaux secondaire et supérieur exige pendant de longues années des efforts autrement conséquents, surtout pour les pays les plus pauvres. Savez-vous qu'un pays comme la Norvège consacre 7.7% de son produit national brut à l'enseignement public, ce qui représente presque 17% des dépenses gouvernementales. Comment combler l'écart avec les pays en développement dans ce domaine? Comment franchir cet immense fossé du savoir que constitue les différences de niveau d'éducation ? Les enjeux ne dépassent-ils pas largement les questions de fourniture d'équipements ? Je crois pour ma part que ces questions méritent d'être posées et se placent au cœur d'une réflexion sur la société de l'information. Nous y reviendrons.

Un troisième exemple – qui concerne la créativité - sera peut être encore plus significatif. Là encore, les experts sont d'accord sur l'importance de la créativité dans la société du savoir. Elle permet les gains de productivité et assure les positions compétitives dans une économie globalisée. Les entreprises et les économies qui créent des connaissances sont donc mieux placées et s'installent durablement dans des situations dominantes. On pourrait à cet égard citer des chiffres sur les diplômés en science et en technologie ou sur l'exode des cerveaux (brain drain) qui affectent au premier chef les pays en développement. Mais plus significatives peut-être seront les données fournies par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). En 2002, près de 115 000 demandes internationales de brevets ont été soumises dans le cadre du Traité de coopération en matière de brevets. Les pays en

développement totalisent environ 5000 demandes, soit 1/20<sup>ème</sup>. Faut-il préciser que le reste vient des pays développés, dont presque 40% pour un seul pays?

Je ne voudrais pas multiplier les statistiques de cet ordre. Je pense en effet que le message est clair : si le développement sans précédent des technologies de l'information et de la communication a déclenché le mouvement qui a mené à convoquer le Sommet Mondial sur la Société de l'Information, l'objectif fondamental de cette conférence est bien plus vaste : il s'agit d'examiner les moyens de mettre cette révolution technologique au service du développement humain. Il s'agit de lutter contre la fracture numérique, certes, mais surtout contre les fractures économiques et sociales à travers le monde. Les technologies ne sont pas une fin en soi. Les êtres humains, individuellement et collectivement, doivent être les bénéficiaires des progrès technologiques pour que se réalisent les objectifs de la Déclaration du Millénaire, adoptés par les représentants politiques de la planète dans le cadre de l'ONU. Il est clair, dans cette perspective, que les questions techniques doivent être abordées et résolues dans le cadre d'une problématique politique. C'est dans le même esprit que je vais tenter de cerner certaines thématiques du Sommet, encore à l'état d'ébauches dans le processus préparatoire, mais dont les conséquences risquent de dépasser les limites de notre vision.

### ***La transition vers la Société de l'information***

Les technologies évoluent vite. Oui, les technologies de l'information et de la communication, si on les considère dans leur ensemble, ont progressé à un rythme extraordinaire. L'imprimerie, qui a remplacé le manuscrit, s'est vue concurrencée par la radio et la télédiffusion. Les postes ont vu naître le télégraphe et le télex, déjà dépassé et presque disparu. Les ordinateurs ont remplacé à la fois les machines à écrire et à calculer. L'Internet, unifiant transmission et traitement de tout objet numérique, s'est imposé à une vitesse prodigieuse pour un nombre incalculable d'applications. La Toile est devenue salle de classe, bibliothèque, bureau de poste, cinéma, librairie, disquaire, banque, agent de change, marché – y compris marché aux puces-, salle de vente, et j'en passe.

Ces transformations peuvent être perçues de manière à la fois négative et positive. Elles exigent des efforts considérables d'adaptation mais offrent aussi des possibilités immenses. Dans le domaine de l'éducation, on peut constater combien le métier d'enseignant a été bouleversé par ces mutations. De dispensateur d'un savoir figé, le professeur est devenu une personne ressource. Il n'est plus l'unique dépositaire des connaissances, mais celui qui aide à découvrir, à évaluer et à utiliser les sources du savoir.

Nous savons tous que les bibliothécaires, eux aussi, ont toujours voulu s'adapter aux révolutions technologiques. Dans une sorte de préfiguration de l'Internet – qui se caractérise par l'intégration entre le transport à distance et le traitement sur place -, les copistes de la bibliothèque d'Alexandrie reproduisaient systématiquement tous les manuscrits qui transitaient par le port. Aujourd'hui, l'imprimé, l'audiovisuel et le numérique sont disponibles sur un support unique, accessibles à tout moment, partout dans le monde. L'ancien rêve d'un instrument unique d'accès à l'universalité du savoir est en train de se réaliser. Les catalogues en ligne, les revues numériques, les livres électroniques et les moteurs de recherche ont bouleversé les méthodes traditionnelles d'accès à l'information. Le danger n'est plus la pénurie d'information, mais la surabondance. La difficulté n'est plus de trouver de l'information, mais de sélectionner une information pertinente et de qualité. Vous étiez les spécialistes de la connaissance et vous êtes devenus les médiateurs du savoir.

L'Internet a profondément transformé un grand nombre de métiers, mais en priorité tous ceux, dont le vôtre, qui sont liés à la production, la transmission et à la communication du savoir en général, y compris les savoirs traditionnels, les connaissances scientifiques, les produits culturels et artistiques. Je suis profondément convaincu que le rôle des bibliothèques et des services d'information dans le processus de création et de diffusion des savoirs et dans l'éducation formelle et informelle non seulement restera indispensable, mais prendra de plus en plus d'importance.

Bien sûr, ce n'est pas à moi, mais à vous, qu'il revient d'identifier les bouleversements que votre profession doit préparer et assumer. Mais je suis convaincu que le Sommet mondial sur la Société de l'information sera un événement déterminant dans la transition entre la société industrielle et la société du savoir et que, à ce titre, il peut constituer un cadre de référence utile pour vos travaux.

C'est la conférence des plénipotentiaires de l'Union Internationale des Télécommunications qui a lancé, en 1998, le processus de préparation du Sommet. Dès l'origine, et la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2001 l'a confirmé, il était clair que ce Sommet ne serait pas comme les autres. Il y a deux raisons principales à cette différence : la première, c'est que tous les acteurs concernés devront participer au processus de préparation, je reviendrai sur cette question fondamentale plus loin. La seconde, c'est que le Sommet ne vise pas que les développements technologiques, mais l'ensemble des transformations sociales qu'elles induisent, et donc le passage de la Société industrielle à la Société de l'information ou plutôt à la Société de la connaissance et des savoirs partagés.

Toutes les acteurs concernés en sont conscients : les enjeux du Sommet mondial sur la société de l'information sont cruciaux pour l'avenir de l'humanité. Le processus de consultation actuellement en cours en fait foi, qui a déjà permis de dégager la liste des thèmes centraux du Sommet.

Puisque les documents en cours de gestation – la Déclaration de Principes et le Plan d'Action – sont disponibles sur le site de Sommet, je n'ai pas l'intention de vous les présenter dans le détail. Je crois utile cependant de souligner quatre problématiques déjà présentes dans les documents qui illustrent, je crois, l'importance de cette conférence pour les professionnels de l'information.

### ***Les enjeux du Sommet pour les professionnels de l'information***

Première problématique, l'accès à l'information. Un large consensus existe désormais sur ce principe : l'accès à l'information doit être universel et libre. Universel signifie ici que tous les hommes et toutes les femmes, partout dans le monde, doivent pouvoir accéder à l'information dont ils ou elles ont besoin. Ce principe général a des conséquences bien concrètes que l'on commence à entrevoir : un effort particulier doit être consenti pour un éventail très large de circonstances, circonstances géographiques, comme les zones rurales ou isolées, ou circonstances socio-économiques : les pays les moins avancés, les populations illettrées, les foyers à revenus modestes, les chômeurs, les minorités ethniques, les handicapés. La nécessité de développer les infrastructures et de fournir des services adaptés en toutes circonstances constitue un défi immense qui exige la mobilisation de ressources considérables. Le Sommet pourrait jouer et, semble-t-il, jouera un rôle crucial pour mobiliser la communauté internationale à cet effet. Pour vous, qui avez su déployer des services spécialisés pour des catégories défavorisées d'utilisateurs, je pense notamment aux bibliothèques rurales, hospitalières ou carcérales, ce souci d'universalité n'est pas nouveau. Je suis convaincu que ce

thème de l'universalité de l'accès à l'information et les actions qui en découleront, viendront appuyer les efforts que vous avez consentis et que vous continuerez à déployer dans ce domaine. Vous savez que le programme *Information pour tous*, qui vient d'être créé à l'UNESCO, a été conçu dans cet esprit et coopère avec des organisations comme la vôtre à cette fin.

Universel et libre. L'accès à l'information doit être libre de toute entrave injustifiée. Les principes sont connus et intangibles. L'Article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est sans ambiguïté et dénonce toute forme de censure. Pourtant, la mise en application est plus difficile. Vous en connaissez certains aspects, avec par exemple, les possibilités d'accès à des documents à caractère pornographique et les dangers des réseaux pédophiles. Le Sommet a commencé à débattre de ces questions et l'apport de votre expérience sera de toute première importance.

Plus généralement, le rôle des bibliothèques et des centres d'information me semble devoir prendre de plus en plus d'importance en tant que lieu d'accès privilégié aux sources de l'information, pour au moins deux raisons. La première, c'est que les professionnels de l'information que vous êtes ajoutez de la valeur à l'information. Vous savez sélectionner l'information pertinente, évaluer la qualité des sources, conseiller les utilisateurs selon leurs besoins, rechercher des informations précises et constituer des entités documentaires sur des longues périodes de temps. A une époque où, paraît-il, on peut tout trouver sur la Toile, j'ose croire que l'accumulation du savoir sur de longues périodes est une fonction de plus en plus nécessaire. La seconde est liée à la qualité du contenu. Face à un déluge de messages à motivation commerciale, l'accès à un savoir objectif, méthodique et impartial devra rester une référence obligée.

Accéder aux outils technologiques est une condition nécessaire, mais certainement pas suffisante pour devenir un acteur à part entière de la Société de l'information. Ceci nous mène à un second thème crucial identifié dans le processus de préparation, celui du développement des ressources humaines.

Les dimensions de ce thème sont également multiples. La Déclaration de Principes et le Plan d'Action ont déjà cité de nombreuses pistes à explorer. Le principe général est simple : on ne peut participer à la Société de l'information que si on est capable d'utiliser et de produire de l'information. La première condition est évidemment de ne pas être illettré. Mais plus que la capacité de lire et d'écrire, la capacité d'utiliser l'information est proportionnelle au niveau d'éducation. Plus on est instruit, plus on est capable d'utiliser les sources de la connaissance pour en produire de nouvelles. Les besoins en formation sont donc immenses. Comment prétendre progresser vers la Société du savoir sans un capital humain apte à exploiter les technologies de l'information et du savoir ?

Les travaux préparatoires du Sommet ont déjà permis d'identifier quelques grandes zones d'action, et j'en citerai trois. Dans les domaines conventionnels de l'éducation – j'entends par là le système éducatif chargé de former à tous les niveaux les jeunes d'un pays - les technologies de la communication et de l'information offrent un éventail immense de possibilités pour améliorer non seulement le contenu des enseignements à tous les niveaux, mais aussi la gestion des systèmes éducatifs. Pour les autres domaines de l'éducation, notamment la formation à distance et la formation permanente, les technologies ont ouvert de nombreuses voies d'accès, puisqu'elles permettent de se libérer des contraintes de lieu et de temps jusqu'ici incontournables dans l'enseignement conventionnel. La troisième grande zone d'action, qui recoupe évidemment les deux autres, est celle qui concerne la formation aux

technologies elles-mêmes; de l'initiation des usagers jusqu'à la formation de techniciens et d'ingénieurs qualifiés, en passant par la sensibilisation des autorités politiques, la multiplicité des enseignements à développer est considérable, surtout si l'on garde à l'esprit que de telles formations doivent tenir compte du contexte socio-culturel dans lesquelles elles sont dispensées.

La place des bibliothèques s'en trouvera affermie, j'en suis convaincu. Elles ont toujours été les auxiliaires indispensables de tout processus d'enseignement, et devront le rester. Il ne suffit pas de penser – naïvement, à mon avis – que tout le matériel pédagogique nécessaire à un enseignement donné sera disponible sous forme numérique avec le cours auquel est inscrit le client. La multiplicité des sources et la variété des documents devront continuer à servir tout projet pédagogique. Cette fonction restera nécessaire et il vous revient d'inventer les formes concrètes qu'elle devra assumer pour continuer à contribuer à un enseignement de qualité.

Ceci nous mène à un troisième point dont l'importance a été perçue dans le cadre du processus préparatoire, à savoir le développement de contenus locaux et des médias et la diversité culturelle et linguistique. La couverture mondiale que permettent les réseaux médiatiques et numériques d'information ne doit pas nous induire en erreur. Si la tendance vers la mondialisation peut nous sembler inéluctable, il n'en reste pas moins qu'une grande partie des besoins d'informations doit être satisfaite à d'autres niveaux : régional, national et local. Et ceci pour deux raisons.

En premier lieu, l'information et la connaissance transmise par les réseaux doit être adaptée à son auditoire : qu'il s'agisse de l'appartenance géographique et socio-linguistique, de la classe d'âge, de la catégorie socio-économique, du niveau d'éducation, du groupe socio-professionnel, chaque individu et chaque groupe social a des besoins différents. Que l'on songe par exemple à l'information médicale : un auxiliaire de santé dans un dispensaire médical dans une zone où sévit la malaria n'a pas les mêmes besoins d'information qu'un médecin hautement spécialisé dans une branche de la chirurgie.

En second lieu, les réseaux ne doivent pas être utilisés de manière passive et unilatérale. Le simple bon sens fait comprendre que tout un chacun par moments consomme et à d'autres moments produit de l'information. Ce serait humainement inconcevable que de larges segments de population restent exclusivement des consommateurs passifs de produits fabriqués par d'autres. La disponibilité de contenus locaux, adaptés à la demande, produits sur place en langue locale, est donc une nécessité incontournable. Vous le savez d'ailleurs, de nombreux projets de développement communautaires ont déjà été lancés à ce sujet à travers le monde.

Une dimension particulièrement importante de cette question est la diversité culturelle et linguistique, à laquelle les bibliothécaires, sont, je crois, assez sensibles. La capacité de vivre et d'évoluer dans sa propre culture est un droit fondamental qui fait l'objet de l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Poursuivant dans cette direction, l'UNESCO a adopté en 2001 une Déclaration vigoureuse qui rappelle l'importance de la diversité culturelle pour le développement et le rôle crucial de la diversité linguistique. L'article 5 stipule notamment que « toute personne doit ainsi pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle. » Les implications dans le domaine des technologies de la communication et de l'information sont immenses. Que l'on songe à la disponibilité des jeux de caractères, aux logiciels et outils de traitement des langues, la tâche est immense. Il est clair que pour les différents participants du

Sommet, les technologies ne doivent pas être un instrument de nivellement ou d'homogénéisation culturelle ou linguistique, mais plutôt un outil très puissant de sauvegarde et de diffusion des langues nationales.

Vous le savez sans doute, la diffusion très rapide en Europe de l'imprimerie à la fin du 15<sup>ème</sup> siècle, loin de renforcer l'usage de la langue dominante en Europe à l'époque, le latin, a au contraire favorisé le développement des langues nationales. J'ose espérer que s'il y a une volonté politique suffisante, il peut en être de même à l'échelle mondiale avec les technologies de l'information et de la communication. Alors que l'UNESCO estime que la moitié des quelques six mille langues parlées dans le monde sont en danger de disparition, je vois là une immense chantier de sauvegarde qui peut – et doit - être entrepris à l'échelle mondiale.

Le quatrième thème qui a été identifié dans le processus de préparation du Sommet est celui de la création d'un environnement propice. Aux yeux des délégués, ce thème recouvre un vaste éventail de questions d'ordre juridique et réglementaire concernant les technologies de l'information et de la communication et leurs applications. Il est vrai que beaucoup d'entre elles ne concernent pas directement votre profession, mais d'autres sont au cœur de vos préoccupations : la normalisation, la protection des consommateurs et le juste équilibre entre les droits de propriété intellectuelle et les besoins des utilisateurs.

En ce qui concerne ce dernier point, il est trop tôt pour savoir comment les positions des différents partenaires vont évoluer et quels seront les résultats du Sommet sur ces questions. Mais il est important de se rendre compte qu'elles y sont débattues et que la communauté internationale considère qu'elles ne peuvent être ignorées dans le processus de préparation du Sommet. Nous savons que les éducateurs, les scientifiques, les journalistes et les bibliothécaires attachent une grande importance à l'accessibilité de l'information, indispensable pour la formation, la recherche et la circulation de l'information en général. Mais nous savons aussi qu'une protection adéquate de la propriété intellectuelle est un élément indispensable au progrès économique et social, à plus forte raison – comme le montre l'exemple des brevets que j'ai donné plus haut - dans la Société de l'information en gestation. Pour des questions aussi sensibles, il est essentiel que les différents points de vue soient clairement exprimés et justifiés. Sur cette base, les gouvernements et la communauté internationale pourront rechercher des solutions négociées et acceptables pour tous. Je suis confiant que le Sommet mondial offrira – en coopération avec les agences des Nations Unies concernées, l'OMPI et l'UNESCO – un cadre très favorable pour faire avancer la question.

### ***Les enjeux politiques du Sommet***

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs

Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information est un immense chantier. Il doit traiter de questions techniques précises et parfois délicates qui concernent un large éventail de personnes. J'espère vous avoir convaincu qu'il vous concerne vous, bibliothécaires et spécialistes de l'information, pour des raisons nombreuses et importantes. Je voudrais maintenant élargir le débat et parler, au-delà des questions techniques, de la vision politique qui devrait, de mon point de vue, guider ce processus. Cette vision comprend trois volets : le premier concerne surtout le processus de préparation du Sommet, et vise à une coopération satisfaisante des différents partenaires concernés ; le second concerne l'articulation des travaux du Sommet entre les deux phases prévues pour son organisation, et le troisième est lié aux objectifs ultimes de l'entreprise.



J'en suis convaincu, le système des Nations Unies évolue dans un sens positif et la préparation du Sommet en est un remarquable exemple : en effet, la résolution 56/183 « encourage [...] les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé à contribuer et à participer activement au processus intergouvernemental préparatoire du Sommet et au Sommet proprement dit ». Cette participation s'est établie dès la première réunion régionale, à Bamako, en mai 2002. De nombreuses organisations non gouvernementales sont venues faire entendre la voix de la société civile. Le processus s'est poursuivi avec les deux sessions du Comité préparatoire et le cycle des réunions régionales. L'IFLA, votre fédération, soit directement, soit par le biais de l'UNESCO, a fait connaître ses préoccupations et ses positions, contribuant ainsi de manière significative au processus de préparation du Sommet. Il s'agit, vous vous en doutez, d'une entreprise considérable. Les gouvernements souhaitent une très large consultation sur une thématique immense. Mais les modalités d'une pleine intégration aux travaux préparatoires et au Sommet lui-même restent à définir et à mettre en place. Gouvernements, organisations intergouvernementales, secteur privé et société civile doivent apprendre à travailler ensemble, de manière complémentaire, pour bâtir un consensus quant aux grandes questions soulevées par la société de l'information.

Si globalement, durant les Conférences régionales préparatoires, l'inclusion des différents acteurs concernés s'est effectuée de manière satisfaisante, il demeure que les différentes sessions du PrepCom que nous avons organisées ont pu parfois créer, ici ou là, un sentiment de non implication de la Société civile ou du Secteur privé, et plus largement des acteurs non-gouvernementaux.

Certes, de ce point de vue, le PrepCom 2 de février dernier a donné quelques signaux très positifs : la création d'un Bureau de la Société Civile, susceptible de jouer un rôle efficace de mise en cohérence et en synergie d'un secteur riche de sa diversité ; les rencontres de ce Bureau, ainsi que du CCBI (Comité de Coordination des Interlocuteurs du Secteur Privé) avec le Bureau du PrepCom, rencontres qualifiées d'historiques par les acteurs concernés; et enfin, la flexibilité enregistrée dans l'application des règles de procédure ayant permis d'impliquer quelque peu les observateurs dans le processus de rédaction des documents de travail. Mais le chemin demeure encore long et difficile pour aboutir à la construction, au niveau international, d'un partenariat dynamique entre les grands acteurs de la société de l'information.

C'est pourquoi, il nous faudra mettre à profit toutes les opportunités à venir pour créer et renforcer cette dynamique partenariale entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les institutions intergouvernementales, chaque acteur devant se convaincre de l'utilité de l'autre et de la nécessité de coopérer efficacement à la réalisation du chantier commun, dont la mise en œuvre bénéficiera à chacun et à tous.

Le second volet de ma vision politique se propose de saisir l'occasion extraordinaire que constitue l'organisation en deux phases, la première à Genève, en décembre de cette année, et la seconde à Tunis, en novembre 2005. C'est la première fois que la communauté internationale propose un tel calendrier en deux périodes, alors que les autres sommets ont été des événements concentrés sur une seule période. Je considère cette approche particulièrement adaptée aux objectifs du Sommet sur la société de l'information, car l'ampleur et la complexité des problèmes nécessitent, à mon avis, plus de réflexion et de temps.

Il est possible dans la première phase, celle de Genève, d'élaborer une Déclaration forte et un Plan d'Action concret et motivant. Ces deux documents devront représenter le consensus de la communauté internationale sur un cadre général pour la réflexion et l'action sur la société de l'information, – et je suis confiant que nous atteindrons cet objectif.

La seconde phase, celle de Tunis nous donne le temps d'aller plus loin, ou plutôt plus en profondeur, dans le cadre général défini auparavant, en particulier en adoptant des Plans d'Action régionaux et l'idée d'une Charte de conduite éthique que j'avais mise en avant.

Je ne suis pas le seul à réfléchir dans cette direction. Lors de la deuxième réunion du Comité Préparatoire, le Président Wade du Sénégal a lancé l'idée d'une Charte de solidarité numérique, où les participants qui en accepteraient les termes s'engageraient à combler la fracture numérique par des moyens techniques et financiers appropriés. De son côté, lors de la Conférence régionale de Bucarest, M. Utsumi, Secrétaire général de l'UIT, a indiqué qu'à son avis « nous avons besoin d'un nouveau cadre de gouvernance globale ». Il y a bien d'autres domaines qui pourraient faire l'objet d'un travail de réflexion et, à terme, d'ententes juridiques plus ou moins fortes, déclaration, charte, directives, convention ou même traité international. Je pense, par exemple, aux droits des travailleurs, des consommateurs et des « administrés » à l'ère électronique, au commerce électronique et aux transactions financières, à la définition de politiques gouvernementales et des responsabilités de l'Etat, à l'autorégulation des médias et à la responsabilité des entreprises.

Dans certains cas, il existe déjà des documents utiles, comme par exemple la Loi type sur le commerce électronique de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international ou les Directives de l'OCDE sur la responsabilité des entreprises multinationales. L'UNESCO, de son côté, prépare une Résolution sur l'accès à l'information dans le cyberspace et une Charte sur la sauvegarde du patrimoine numérique. Le Conseil de l'Europe a préparé une Convention sur la criminalité dans le cyberspace. Dans tous ces domaines, la coopération internationale n'est pas un luxe : elle est indispensable, si l'on veut que les progrès des technologies de l'information et de la communication bénéficient à toutes les populations et à tous les groupes sociaux, quels que soient leur niveau d'instruction ou leurs capacités économiques. On a coutume d'utiliser une comparaison très évocatrice à propos du cyberspace : on ne peut accepter de laisser les renards libres dans un poulailler libre. Dans la Société de l'information, les règles du jeu doivent donner la priorité à la solidarité, et non pas à la loi du plus fort. C'est pourquoi je suis convaincu que nous avons devant nous un long travail de réflexion et de négociation qui devra aboutir à des arrangements et des accords au service de l'Humanité entière.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : le Sommet Mondial sur la Société de l'Information doit contribuer de manière significative à un mieux être de l'Humanité toute entière. Nous sommes dans un monde en profonde transformation et qui vit des tensions extrêmes. Certes, l'épouvantable conflit mondial qui a donné naissance aux Nations Unies est loin de nous, mais notre planète est secouée de nombreuses crises de plus ou moins grande envergure. Ces crises sont dues aux inégalités criantes qui divisent les peuples, les nations et les groupes sociaux. J'en ai évoqué quelques unes au début de ma présentation et vous savez combien la liste pourrait être allongée. Mais voici que se présente à nous une occasion historique unique : nous pouvons, si nous le voulons, progresser de manière spectaculaire vers plus de justice et d'équité.

Voici advenir la Société de l'information, la Société de la communication entre les personnes humaines, la Société de la connaissance et des savoirs partagés, et surtout, la Société de la

solidarité de tous les habitants de notre planète. Informations et connaissances peuvent déjà être échangées, partagées, communiquées sur les réseaux mondiaux ; tous les citoyens du monde pourront demain, si nous en prenons les moyens, dialoguer librement, partager leurs connaissances et leurs savoir-faire et s'enrichir réciproquement par des échanges culturels. Ils pourront construire une nouvelle solidarité établie sur une meilleure compréhension mutuelle. Ils pourront peut être choisir, enfin, des objectifs communs respectant la liberté et la dignité de tous .

Ainsi, ce Sommet posera la première pierre d'une nouvelle maison pour l'Humanité, la Maison de la Solidarité Universelle et de la Paix.

C'est là ma conviction profonde et la vision du Sommet que je voulais, à l'occasion de votre congrès, partager avec vous.

Que Dieu nous assiste dans cette grande oeuvre.  
Je vous remercie de votre aimable attention.

\*\*\*\*\*